l'Empire ottoman. M. Christaki Zographos et G. Zariphis ont souscrit pour des sommes annuelles considérables en faveur des écoles ; leur exemple a été suivi par A. Vallianos, Z. Stéphanovic, G. Coronios, A. Vlastos, Etienne Scoloudis, Ménélas Négrepontis, Anastase Hésestidis et beaucoup d'autres qui comptent parmi les souscripteurs annuels. De plus, pour mettre de l'ordre dans ses travaux, le Syllogue nomma sept commissions permanentes et spéciales, renouvelables chaque année, dont chacune a un président et un rapporteur. Ces commissions sont : 1º celle de l'instruction publique; 2º celle de la philologie; 3º celle des sciences; 4º celle de l'archéologie; 5° celle de la musique religieuse; 6° celle de la rédaction de l'annuaire; 7° celle des finances du Syllogue. Chacune est formée d'hommes compétents; toutes les questions proposées à l'Association doivent être étudiées d'une manière spéciale par les commissions dans les attributions desquelles elles se trouvent. Les sujets sont examinés par des membres, et, après discussion dans les diverses commissions, soumis au Syllogue, avec les résultats des recherches que ces dernières ont faites, et avec leur opinion.

Le Syllogue correspond avec toutes les Associations du même genre, avec différents personnages éminents de l'Europe, avec toutes les sommités littéraires et scientifiques, et se tient au courant de la situation intellectuelle de toutes les provinces grecques asservies. La correspondance qu'il entretient avec les directeurs des établissements scolaires et les archevêques est des plus vastes et des plus intéressantes, au point de vue de l'état matériel et moral de chaque province.

Le Syllogue a construit, après le grand incendie de